

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE
ARRONDISSEMENT
DE LA TOUR DU PIN

COMMUNE DE
MAUBEC
38300

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE MAUBEC**

Séance du 9 Juin 2023

| | |
|----------------------|----|
| Effectif en exercice | 19 |
| Présents | 17 |
| Votants | 18 |

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maubec légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier TISSERAND,

Présents :

Mesdames Fabienne SOLER, Delphine ROBY-PASCAL, Annie LLOPIS, Caroline PILAN-THEVENIN, Céline BUCLON, Renée VERBO, Annick ARNOLD,

Messieurs Olivier TISSERAND, Luc GUSTA, Alain THORIN, Gilles GASPAROTTO, Guillaume ROLAND, Jessy VAUCHEL, Robert AIMONETTI, André REVOL,

Date de convocation :

05/06/2023

Date d'affichage :

05/06/2023

Vote :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 3

Pouvoirs :

Christian BUCLON donne pouvoir à Céline BUCLON

Gérald BONNARD donne pouvoir à Delphine ROBY-PASCAL

Secrétaire de séance :

Madame Caroline PILAN-THEVENIN

20230609 - 04 RESEAUX - TRAVAUX TE 38 - ENFOUISSEMENT BT/TEL CLOS CHAMOND

Rapporteur : Monsieur Luc GUSTA

Suite à notre demande, TERRITOIRE ENERGIE ISERE (TE38) a étudié la faisabilité de l'opération présentée. Une première délibération a été approuvée en séance du conseil municipal du 31/01/2023. Le TE 38 a pu affiner les prévisions financières, notamment au niveau des financements externes, il a donc réactualisé les montants prévisionnels dans le tableau ci-joint :

TE38 - TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants :

1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **125 236 €**

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2 - le montant total de financement externe serait de : | 110 539 € |
| 3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à : | 0 € |
| 4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ : | 14 697 € |

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'oeuvre, il convient de :

- **PRENDRE ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- **PRENDRE ACTE** de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- **PRENDRE ACTE** de l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

TE38 - TRAVAUX SUR RESEAU DE TELECOMMUNICATION

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et l'opérateur ORANGE, les montants prévisionnels sont les suivants :

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|
| 1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 37 610 € |
| 2 - le montant total de financement externe serait de : | 0 € |
| 3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à : | 1 791 € |
| 4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ : | 35 819 € |

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'oeuvre, il convient de :

- **PRENDRE ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- **PRENDRE ACTE** de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- **PRENDRE ACTE** de l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, 3 Abstentions (R. VERBO, A. ARNOLD, A. REVOL) et 16 POUR :

Pour la BT :

- **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ; à savoir :

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 125 236 € |
| 2 - le montant total de financement externe serait de : | 110 539 € |
| 3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à : | 0 € |
| 4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ : | 14 697 € |
- **PREND ACTE** de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- **PREND ACTE** de l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

Pour le réseau France Télécom :

- **PREND ACTE** de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ; à savoir :

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|
| 1 - le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 37 610 € |
| 2 - le montant total de financement externe serait de : | 0 € |
| 3 - la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 s'élève à : | 1 791 € |
| 4 - la contribution aux investissements s'élèverait à environ : | 35 819 € |

- **PREND ACTE** de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- **PREND ACTE** de l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

La commune informe que cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé avec Nous, les conseillers présents,

Le secrétaire
Caroline PILAN-THEVENIN



Le Maire,
Olivier TISSERAND

